

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL

Saison 2023/2024
L'Officiel n° 27
Du 13 février 2024

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

7 Rue Haute

11000 CARCASSONNE

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMMISSION SENIORS

PV du 07/02/2024

Président : M. Alexandre BANDIERA

Match championnat

D1

Suite à la reprogrammation par la ligue d'un match coupe Occitanie de Cuxac d'Aude, le match OMSM-CUXAC D'AUDE est reporté à une date ultérieure

Autorisation

Pour une facilité de programmation et suite à la demande du club de CUXAC D'AUDE, la commission autorise les rencontres suivantes à se jouer comme tel :

- **Championnat D4 séniors, Olympic Cuxac 3 / Football Atlas Lézignan 2, n°27115289, le Dimanche 25 Février 2024 à 10 heures**
- **Championnat D4 séniors, Olympic Cuxac 3 / Racing Club Badens Rustiques, n°27117000, le Dimanche 3 Mars 2024 à 10 heures**
- **Championnat D2 séniors, Olympic Cuxac 2 / Olympique Corbières Sud Minervois 2, n°26074462, le Dimanche 3 Mars 2024 à 12h30**
- **Championnat D4 séniors, Olympic Cuxac 3 / Sporting Club Narbonne Montplaisir, n°27116379, le Dimanche 17 Mars 2024 à 12h00**
- **Championnat D2 séniors, Olympic Cuxac 2 / Gruissan Football Club 2, n°26074463, le Dimanche 17 Mars 2024 à 15h00**
- **Championnat D4 séniors, Olympic Cuxac 3 / Union Footballistique du Lézignanais 3, n°27117004, le Dimanche 24 Mars 2024 à 10 heures**
- **Championnat D4 séniors, Olympic Cuxac 3 / Haut-Minervois Olympique 3, n°27116117, le Dimanche 28 Avril 2024 à 10 heures**
- **Championnat D2 séniors, Olympic Cuxac 2 / Union Footballistique du Lézignanais 2, n°26074471, le Dimanche 28 Avril 2024 à 12h30**

Le président

M. BANDIERA Alexandre



COMMISSION FEMININES SENIORS

PV du 08/02/2024

Président : M. Alexandre BANDIERA

Assistent : Mme Marie-Eve DUMONS
M. ROBERTTRAEGER Tristan

Feuille de match non parvenue

Poule niveau 1

Amende ENT FUN GRUISSAN 30€

Match du 04/02/2024 ENT fun gruissan – ent briolet alaric

Le Président

M. BANDIERA Alexandre



COMMISSION JEUNES

PV du 07/02/24

Président : Mr Jérôme TISSEUR

VISIO : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr Alain DROUIN, Mr David CARRASCO, Mr Patrice BOFFELLI

CATEGORIE U14

- AF CATALAN 2 – GOAL 2 : Absence FMI/Feuille de match amende **AF CATALAN** : 30€

CATEGORIE U15

U15 niveau 2

- LIMOUX/COUGAING 2- ENT.GRAND MALEPERE 2 : Absence FMI/Feuille de match amende **Limoux/Cougaing** : 30€

DIVERS

La commission donne son accord au club du **FAC** pour l'organisation de ses tournois :

- U10/U11 U12/U13 et U14/15 à 8 les 22 et 23 Juin 2024

La commission donne son accord au club du **FFBC** pour l'organisation de ses tournois :

- U13 à 8 et U15 à 11 les 1er et 2 juin 2024

Le Président

M. Jérôme Tisseur



COMMISSION SENIORS

PV du 09/02/2024

Président : M. Alexandre BANDIERA

Match rattrapage championnat

Le 18/02/2024

D4A

PIEUSSE 2 - BRAM 3 à 11H30

D4

ST EULALIE 2 - MONTREAL à 15H00

D3A

PIEUSSE - CHAURIEN à 15H00

BARRAGE FAVRE

CHALABRE - MAS ST PUELLES à 14H30

Le 09 et 10/03/2024

D3A

LIMOUX 2 - QUILLAN 09/03 à 20h

D2A

CASTELNAUDARY 2 - LIMOUX 10/03 à 15H00

Le président

M. BANDIERA Alexandre



COMMISSION D'ENTRAIDE

PV DU LUNDI 12 FEVRIER 2024

Présidente : Martine DORS

Présents : Annie FAVIER, Philippe CONFERON

Excusé :

Ordre du jour

- 1- Renouvellement adhésion
- 2- Rappel des montants alloués
- 3- Aide aux joueurs blessés

Adhésion à la commission d'entraide

La date limite d'opposition au prélèvement étant fixée au 15 novembre (voir PV du mardi 17 octobre), deux clubs, F.C. Hautes Corbières et Espoir Club Coursanais ont fait le choix de ne pas cotiser. Ils ne bénéficieront pas d'allocation pour ses joueurs blessés.

Rappel des différents montants alloués

L'aide financière aux joueurs blessés

La commission continuera d'aider les joueurs blessés selon les mêmes modalités que les saisons précédentes (l'incapacité de travail est égale ou supérieure à un mois).

- | | |
|----------------------------|-----------|
| - Un mois allocation : | 80 euros |
| - Deux mois allocation : | 130 euros |
| - Trois mois allocation : | 200 euros |
| - Quatre mois allocation : | 280 euros |
| - Cinq mois allocation : | 340 euros |
| - Six mois allocation : | 400 euros |

Joueurs blessés

Dossiers traités ce jour :

Club de l'Etoile Sportive Arzenaise, joueur Thomas HUGONNET, montant alloué 165 euros du 11 décembre 2023 au 25 février 2024

Club du FC Alaric-Briolet, joueuse Marine FOURES, montant alloué 130 euros du 01 décembre 2023 au 02 février 2024

La Présidente,

